

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

**Band:** 25 (1933)

**Heft:** 1

**Artikel:** Politique : résultats des élections au Conseil national en 1931

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383889>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous voulons néanmoins nous assurer si cette modification est générale ou si elle est due à une modification intervenue dans certains groupes professionnels. Dans le tableau ci-dessous, des salaires payés dans les branches industrielles les plus importantes, nous n'avons tenu compte que des salaires journaliers moyens qui sont basés pour le moins sur 100 données de salaires:

	Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés		Ouvriers non qualifiés		Femmes	
	1930	1931	1930	1931	1930	1931
Ind. métallurgique et des machines .	109	108	110	110	107	108
Construction . . . . .	109	107	111	110	—	—
Bois et verre . . . . .	123	121	125	124	—	116
Industrie textile . . . . .	123	123	119	120	114	116
Industrie de la terre et de la pierre .	115	113	121	119	—	—
Arts graphiques . . . . .	103	104	—	108	111	108
Industrie chimique . . . . .	106	105	114	107	—	—
Alimentation et boisson . . . . .	110	111	118	118	123	119
Voiturage . . . . .	115	115	106	108	—	—
Dépôt et entreprises commerciales .	108	108	106	108	—	111

Le mouvement n'a pas une marche régulière dans les différentes branches. On ne constate une amélioration des « salaires des grandes villes » par rapport à ceux de la moyenne nationale, que pour les ouvriers qualifiés des arts graphiques, de l'industrie de l'alimentation, ainsi que pour les ouvriers non qualifiés des voiturages et des entreprises de dépôts, ensuite, pour les femmes dans l'industrie du textile et dans l'industrie métallurgique. Il peut naturellement être question de résultats dûs complètement au hasard, car le nombre des salaires indiqués par les divers groupes professionnels n'est plus très élevé et peut fort bien être influencé par un hasard. En général, les différences de salaires par rapport à la moyenne nationale ont bien diminué, c'est-à-dire que les salaires des ouvriers des villes comparés à ceux d'autres localités, ont été altérés. Un fait remarquable, ce sont les grandes variations de la moyenne nationale qu'accusent surtout l'industrie du textile et celle du bois, tandis que les différences des salaires des villes et de la moyenne nationale sont très minimes dans les arts graphiques.

## Politique.

### Résultats des élections au Conseil national en 1931.

Avec beaucoup de retard (environ 10 mois plus tard que la dernière fois) le Bureau fédéral de statistique publie les données statistiques sur les élections au Conseil national en 1931\*. Cette statistique des élections intéresse également les syndicats, du fait qu'une série de revendications syndicales qui ne peuvent pas être obtenues par une lutte économique directe pour les ouvriers, ou du moins pour certaines catégories d'ouvriers, doivent être réalisées par la voie de la législation sociale. Cela s'applique d'autant plus actuellement que les postulats extraordinairement importants tels que la création d'emplois, l'aide aux chômeurs ainsi que l'impôt de crise doivent être combattus sur le terrain politique et à un moment où la lutte pour les salaires du personnel des administrations publiques devient une question de prestige politique. Pour pouvoir juger de l'issue qu'auront les revendications de politique sociale au

\* Elections au Conseil national 1931, parues dans les « Statistiques de la Suisse », 23<sup>e</sup> fascicule, publiées par le Bureau fédéral de statistique.

Parlement et lors d'une votation populaire éventuelle, il faut tenir compte des conditions de puissance des partis politiques; car en Suisse, grâce à l'éducation politique des électeurs, les opinions sont en général fortement influencées par l'atmosphère de chaque parti politique.

La statistique fédérale sur les élections n'englobe que les résultats des 5 dernières élections au Conseil national; car avant 1919 les élections exécutées conformément au principe majoritaire ne permettaient pas à l'influence des divers partis de s'exercer pleinement.

Il se pourrait que la participation aux élections ait une influence sur le résultat de celles-ci, du fait que le maintien de ce qu'on appelle les réserves d'électeurs, envoyées aux urnes lors d'une votation extraordinaire, est toujours très douteuse. Pour les élections au Conseil national, il y a généralement peu de variations dans la participation par rapport à la moyenne nationale. Pourcentage des électeurs:

1919	80,4	1928	78,8
1922	76,4	1931	78,8
1925	76,8		

Il est très difficile d'établir une comparaison avec les résultats des élections depuis 1919, du fait que dans les 4 petits cantons où l'on nomme qu'un seul député (Uri, Obwalden, Nidwalden, Appenzell Rh. Int.) la proportionnelle n'existe pas et les partis n'ont pas à se prononcer. Dans les cantons de Glaris et d'Appenzell Rh. Ext. il n'est pas possible d'établir une comparaison chaque année, car on y applique de temps à autre la méthode de «l'élection tacite», c'est-à-dire, sans recours au scrutin. Les chiffres comparatifs que nous donnons ci-dessous ne concernent que les 19 cantons qui appliquent régulièrement le principe de la proportionnelle. Ces cantons représentant plus du 97 % de tout le corps électoral suisse, il en résulte certainement une image exacte de la force respective des partis. On obtient le nombre des électeurs en divisant le nombre de mandats au Conseil national de chaque canton par le nombre de voix obtenues par chaque parti.

Partis	Nombre des électeurs				
	1919	1922	1925	1928	1931
Parti socialiste . . . . .	175,853	167,289	193,357	220,141	243,069
Parti radical-démocratique . .	215,188	200,063	204,774	218,339	222,365
Parti conservateur-catholique .	152,502	149,593	153,798	169,534	180,222
Parti des paysans et bourgeois	114,537	118,382	115,797	126,961	131,809
Parti libéral-démocratique . .	28,497	29,041	26,603	23,752	24,573
Parti communiste . . . . .	—	13,441	14,837	14,818	15,982
Groupe de politique sociale .	17,282	16,202	16,362	15,116	8,864
Parti populaire évangélique . .	6,031	6,306	6,888	6,803	8,454
Grutléens . . . . .	19,005	8,049	427	—	—
Autres partis . . . . .	4,882	1,762	4,650	3,774	5,150
	733,777	710,128	737,493	799,238	840,488

Un recul absolu du nombre des électeurs, lorsque l'on fait abstraction des partis dissidents qui, lors de chaque élection, font leur apparition sous une autre dénomination, ne se produit que chez les démocrates libéraux et dans le groupe de politique sociale qui englobent différents partis démocratiques. Tous les autres partis accusent une augmentation du nombre des électeurs, augmentation qu'il faut attribuer en grande partie au fait que le nombre total des électeurs a augmenté. Nous obtenons un aperçu exact en établissant un tableau des fluctuations des effectifs en pour-cent.

Nombre d'électeurs de chaque parti sur 100 électeurs:

Parti	1919	1922	1925	1928	1931
Parti socialiste . . . . .	24,0	23,6	26,2	27,6	28,9
Parti radical-démocratique . .	29,3	28,2	27,8	27,3	26,5
Parti conservateur-catholique .	20,8	21,0	20,8	21,2	21,4
Parti des paysans et bourgeois	15,6	16,7	15,7	15,9	15,7
Principaux partis, au total . .	89,7	89,5	90,5	92,0	92,5
Parti libéral-démocratique . .	3,9	4,1	3,6	3,0	2,9
Parti communiste . . . . .	—	1,9	2,0	1,8	1,9
Groupe de politique sociale . .	2,4	2,3	2,2	1,9	1,1
Parti populaire évangélique . .	0,8	0,9	0,9	0,8	1,0
Grutléens . . . . .	2,6	1,1	0,1	—	—
Autres partis . . . . .	0,6	0,2	0,7	0,5	0,6
Petits partis, au total . . . .	10,3	10,5	9,5	8,0	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On constate que les variations d'une élection à l'autre sont minimes. Nous n'avons jamais assisté en Suisse à un tremblement de terre politique comme ce fut déjà très souvent le cas en Angleterre avec le système des deux partis et le principe de la majorité relative. Néanmoins, nous avons en Suisse *deux tendances principales*:

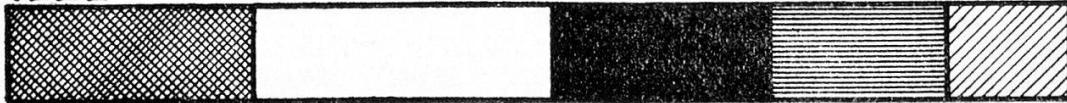
L'une est *le recul des petits partis* dont la participation au corps électoral estimée en moyenne nationale a reculé de 10,3 à 7,5, tandis que celle des 4 partis les plus importants est montée de 89,7 à 92,5 %. La deuxième modification d'importance qui se manifeste de plus en plus est *l'avance du Parti socialiste* qui en 1919 représentait le 24 % des électeurs et lors des dernières élections le 38,9 %.

#### [Modification des puissances politiques survenues de 1919 à 1931.]

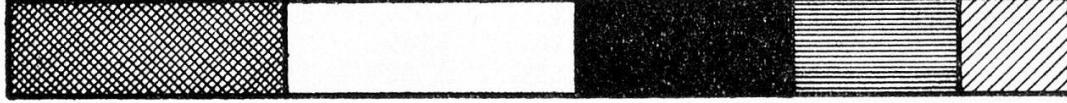
**1919**



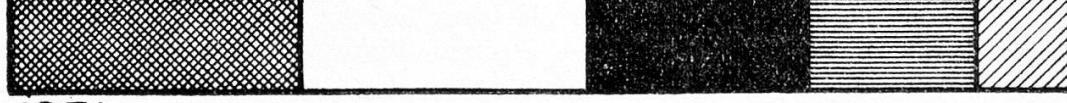
**1922**



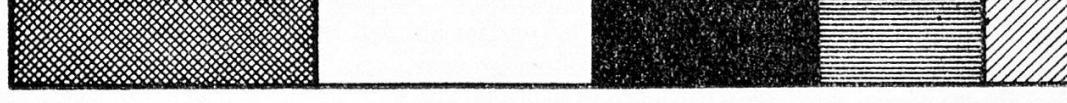
**1925**



**1928**



**1931**



Socialistes

Libéraux

Conservateurs

Paysans

Autres partis

L'augmentation du nombre des voix socialistes est constante, il y a eu un seul recul en 1922, du fait que les communistes ont établi pour la première fois leur liste autonome. Le 5 % des voix gagnées par les socialistes se recrute par moitié dans le Parti radical-démocratique et l'autre moitié dans les autres petits partis. Le parti radical, qui eut en son temps la majorité, et qui la possède encore au Conseil fédéral avec l'appui des autres partis bourgeois ne compte plus qu'un cinquième environ des électeurs. C'est en 1918 que les socialistes l'ont dépassé pour la première fois. En 1931, la différence entre les deux partis était déjà de 2,4 %. Les conservateurs maintiennent leur position avec 21 %. En 1919, ceux du canton de Zoug ne prirent pas part aux élections, sinon, leur proportion eût été de 21,2 % suivant les données du Bureau fédéral de statistique. L'avance effective réalisée au cours des 12 dernières années est donc de 0,2 %. La puissance relative du Parti des paysans et bourgeois est restée à peu près la même.

Les diverses compositions du corps électoral dans les villes et à la campagne lors des élections de 1931 présentent un intérêt tout spécial:

Sur 100 électeurs de chaque parti, il y a eu

	en ville	à la campagne
Paysans et bourgeois . . . . .	9,6	90,4
Catholiques-conservateurs . . . . .	14,7	85,3
Radicaux-démocrates . . . . .	30,8	69,2
Socialistes . . . . .	43,6	56,4
Autres . . . . .	44,0	56,0
Communistes . . . . .	72,7	27,3

Dans les villes de plus de 100,000 habitants, les socialistes et communistes disposent en tout de plus du 51 % de toutes les voix. Dans les localités de 20,000 à 100,000 habitants leur part est de 45 % et dans les petites villes (10,000 à 20,000 habitants) 41 %. Fait curieux, cependant, c'est que le Parti socialiste recrute la majorité de ses électeurs, soit le 56 % ou 140,000 électeurs en chiffres ronds, surtout dans les communes campagnardes. Seuls les communistes se recrutent surtout dans les villes.

Les localités qui ont une *majorité de gauche* (socialistes et communistes) sont:

	Sur 100 électeurs, votent pour les partis de gauche
Le Locle . . . . .	63,5
La Chaux-de-Fonds . . . . .	63,2
Bienne . . . . .	62,8
Schaffhouse . . . . .	59,8
Zurich . . . . .	53,6
Berne . . . . .	53,0
Oerlikon . . . . .	52,9
Winterthour . . . . .	52,6
Granges . . . . .	52,0

Voici la composition des électeurs dans les cantons, basée sur les élections au Conseil national en 1931:

	Socia-listes	Radicaux	Catholiques-conservateurs	Paysans et bourgeois	Libéraux-démocratiques	Autres partis	Communistes	Groupe de politique sociale	Total
Zurich . . . . .	55,516	35,765	10,800	23,765	—	7,045	5,304	—	138,195
Berne . . . . .	52,219	26,379	8,927	67,168	—	—	332	—	155,025
Lucerne . . . . .	5,192	17,978	22,792	—	—	—	109	—	46,071
Uri . . . . .	—	1,863	—	—	—	218	—	—	2,081
Schwyz . . . . .	2,677	3,868	7,068	—	—	—	—	—	13,613
Obwalden . . . . .	—	—	1,122	—	—	26	—	—	1,148
Nidwalden . . . . .	—	—	965	—	—	29	—	—	994
Glaris . . . . .	1,854	2,975	938	—	—	—	—	1,862	7,629
Zoug . . . . .	1,715	1,838	3,112	—	—	—	—	—	6,665
Fribourg . . . . .	2,406	6,440	20,938	1,308	—	—	—	—	31,092
Soleure . . . . .	10,582	15,805	9,015	—	—	—	—	—	35,402
Bâle-Ville . . . . .	8,923	4,292	3,357	2,995	3,608	972	4,298	—	28,445
Bâle-Campagne . . . . .	5,763	4,573	1,916	2,361	—	—	786	—	15,399
Schaffhouse . . . . .	1,744	2,708	—	3,678	—	3,204	131	—	11,465
Appenzell R. E. . . . .	3,023	5,359	—	—	—	1,071	—	—	9,453
Appenzell R. I. . . . .	—	—	1,355	—	—	143	—	—	1,498
St-Gall . . . . .	13,363	19,059	27,044	—	—	1,628	228	—	61,322
Grisons . . . . .	4,127	6,680	9,245	—	—	—	—	4,701	24,753
Argovie . . . . .	21,273	11,935	13,496	13,474	—	—	509	—	60,687
Thurgovie . . . . .	7,620	4,455	5,772	10,234	—	—	—	1,809	29,890
Tessin . . . . .	4,339	11,898	11,076	—	—	—	123	—	27,436
Vaud . . . . .	19,448	30,493	—	6,826	12,162	—	505	—	69,434
Valais . . . . .	3,521	6,651	21,874	—	—	—	—	—	32,046
Neuchâtel . . . . .	12,026	6,898	757	—	5,085	—	197	2,354	27,317
Genève . . . . .	10,615	4,650	3,033	—	3,718	3,959	256	—	26,231
Suisse . . . . .	247,946	232,562	184,602	131,809	24,573	18,295	12,778	10,726	863,291

Pour terminer, nous publions la structure politique du *Conseil national* qui, comme on le sait, n'est pas conforme à la structure du corps électoral du fait que le système proportionnel appliqué favorise les petits cantons et leurs partis de majorité. Avant tout les 52 mandats accordés au Parti radical-démocratique dépasse en réalité ce qu'il a droit (49 sièges), tandis que les socialistes en appliquant la proportionnelle dans laquelle la Suisse formerait un seul cercle électoral, devraient avoir 54 mandats au lieu de 49.

Partis	Nombre absolu des députés				
	1919	1922	1925	1928	1931
Conservateur-catholique . . . . .	41	44	42	46	44
Libéral-démocratique . . . . .	9	10	7	6	6
Radical-démocratique . . . . .	59	58	59	58	52
Paysans et bourgeois . . . . .	31	35	31	31	30
UDE, Genève . . . . .	—	—	1	1	—
Evangélique . . . . .	1	1	1	1	1
Politique sociale . . . . .	5	5	5	3	2
Grutléens . . . . .	2	—	—	—	—
Socialiste . . . . .	41	43	49	50	49
Communiste . . . . .	—	2	3	2	3
	189	198	198	198	187